



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 09 Juillet 2008

Date de la convocation 1 ^{er} Juillet 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes de Brignac
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean Noël, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, Mme BENEZETH Ingrid, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, Mme. FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie Hélène, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. RUIZ Salvador, Mme HUBERT Myriam, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, Mme DELEUZE Elisabeth, FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LIAUSSON : M. SOULAYROL Alain, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, M. BERNARD Jacques, MERIFONS : M. OLLIER Pierre, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, OCTON : M. COSTE Bernard, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. QUEROL Jean François, M. BAUDOT Bernard, M. LOPEZ Daniel, M. LEBREAU Jean Jacques, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, Mme DO Monique, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. ALBERT Laurent,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. GARCIA Alain à M. SATGER Jean Noël M. BAISSÉ Robert à M. BRUN Olivier M. VIALA Daniel à M. OLLIER Pierre</p>		

Objet : Accueil de Loisirs Associé à l'École – Approbation de la politique tarifaire pour l'année scolaire 2008/2009

Monsieur LACROIX rappelle que dans le cadre de la mise en place des Accueils de Loisirs associés à l'école (ALAE) situés sur les communes de Ceyras, Nébian et Paulhan, il est proposé d'établir une politique tarifaire communautaire calculée comme suit :

- **Participation par enfant pour la pause méridienne**

	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Revenus de 3001€ et plus	4,30 €	4,20 €	4,10 €
Revenus de 2001€ à 3000€	4,20 €	4,10 €	4,00 €
Revenus de 0€ à 2000€	3,90 €	3,80 €	3,70 €

Monsieur LACROIX précise que le montant des participations mentionnées dans ce tableau, comprend le prix du repas.

- **Tarifs ALAE Matin et Soir**

- **Carte d'abonnement par période : 18 euros**
 - De la rentrée scolaire aux vacances de la toussaint
 - Des vacances de la toussaint aux vacances de Noël
 - Des vacances de Noël aux vacances d'hiver
 - Des vacances d'Hiver aux vacances de printemps
 - Des vacances Printemps aux vacances d'été
- **Ticket occasionnel journée (matin et soir) : 1 Euro**

En conséquence, il est proposé au Conseil communautaire, d'adopter la politique tarifaire communautaire pour l'année scolaire 2008/2009 telle que présentée.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

ADOpte la politique tarifaire communautaire pour l'année scolaire 2008/2007 concernant l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole telle que présentée.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais

Alain CAZORLA.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 juillet 2008